

[Text]

d'ailleurs commencé à le faire. Nous voulons faire ce que nous avons fait en Saskatchewan, mais pas de la même façon, car nous devons respecter le caractère spécifique de la situation en Alberta. Nous voulons adopter une attitude de négociation positive, ferme, mais ouverte et constructive, ce qui a porté fruits dans le cas de la Saskatchewan.

• 1625

On a commencé les négociations il y a déjà plusieurs mois. Elles se déroulent actuellement. Elles ne sont pas aussi rapides qu'on l'aurait souhaité, mais elles concernent présentement les divers aspects des services en éducation. Il est très important, bien sûr, qu'on travaille de ce côté, puisque les francophones de l'Alberta considèrent que c'est un domaine extrêmement important.

Il est très intéressant de voir comment les modèles changent d'une province à l'autre quand on traite avec les minorités francophones. Il y en a pour qui c'est le bilinguisme dans les activités publiques, dans les services publics qui compte; il y en a d'autres pour qui ce sont les aspects linguistiques qui sont les plus importants: la reconnaissance par loi, la traduction de lois; il y en a d'autres pour qui c'est l'éducation. C'est le cas de l'Alberta notamment.

En Alberta, les francophones souhaitent vivement qu'on accentue la pression du côté des services français en éducation. Le gouvernement est désireux, lui aussi, que nous fassions porter l'essentiel des négociations sur les divers aspects de l'éducation. Nous n'allons pas nous arrêter à l'éducation, car nous voulons nous étendre à d'autres volets, mais pour le moment, on travaille à l'éducation dans les négociations.

Partenaire? Bien sûr, l'Association canadienne-française de l'Alberta ne peut pas être un partenaire à la table des négociations avec le gouvernement. Cependant, nous considérons qu'il faut informer les Franco-Albertains de ce que nous voulons faire et les consulter pour avoir leurs sentiments sur ce qui se passe. C'est d'ailleurs ce que nous faisons.

Vous avez fait allusion à ce qui s'est passé en Saskatchewan où, dites-vous, on n'a pas consulté les Fransaskois. Vous me permettez, en toute politesse et en toute modestie, de vous dire que c'est tout à fait le contraire. J'ai moi-même rencontré à quatre ou cinq reprises les représentants des organismes fransaskois. J'ai discuté et j'ai travaillé avec eux très étroitement. D'ailleurs, on s'est bien entendus avec eux. Je pense qu'on a établi des rapports personnels très ouverts et très féconds. Mon sous-ministre a rencontré au moins une douzaine de fois les représentants de l'association des Fransaskois. S'il y a un dossier qui peut être considéré comme un modèle de consultation par le gouvernement, c'est bien le dossier de la Saskatchewan. J'en suis très fier et je défie quiconque de prouver que cela a pu être mieux fait dans le passé. On a travaillé avec eux étroitement. On les voyait constamment. Bien sûr, on n'était pas assis à la

[Translation]

of fact, we have already begun this process. We want to do what we did in Saskatchewan while going about it slightly differently to take into account the specific differences which exist in Alberta. We want to adopt a positive negotiating stance that is firm yet open and constructive since such an approach has proved fruitful in Saskatchewan.

The negotiations were launched several months ago. They are ongoing. They are not progressing as fast as we might have wished, but we are now negotiating on the various aspects of education services. Efforts in this area are very important since francophones in Alberta consider education to be of critical importance.

We note with interest that negotiations with francophone minorities vary from province to province. Some of them attach greater importance to bilingualism in the public sector; others put the emphasis on linguistic affairs: recognition by law or translation of legislation; while others make education their priority. That is the case in Alberta, for instance.

In Alberta, francophones stress the importance of improving education services in French. The government itself has expressed the wish to that the negotiations be focused on various aspects of education. We intend to broaden the scope of the negotiations to include other areas, but for the present time, we are negotiating matters related to education.

Partner? Of course, the l'Association canadienne-française de l'Alberta cannot sit at the negotiating table with the government as a partner. We do believe, however, that franco-Albertans must be informed of our intentions and must be given the opportunity to express their feelings on what is being done. We do indeed give them this opportunity.

We have mentioned in passing your contention that we have not consulted the franco-Saskatchewanians. However, I contend, in all politeness and in all humility, that the opposite is true. I have myself met on four or five occasions with the representatives of franco-Saskatchewan organizations. I have consulted them and worked very closely with them. Indeed, we got along very well with them. I believe that we have established a very open and very fruitful relationship. My deputy minister has met with the representatives of the Franco-Saskatchewan Association at least a dozen times. If any consultation process can be taken as a model, those undertaken by the government with Saskatchewan surely can. I am very proud of our achievement and I challenge anyone to prove that any negotiations undertaken in the past were conducted better. We worked very closely with them. We met with them regularly. Of course, we were not sitting at